

ACCIDENT

5 septembre 2004 - ULM identifié 68-PX

Evénement :	perte de contrôle pendant la montée initiale.
Conséquences et dommages :	pilote et passager décédés, aéronef détruit.
Aéronef :	ULM Junkers Profly Allegro SW-582, multiaxe, équipé d'un parachute de secours.
Date et heure :	dimanche 5 septembre 2004 à 18 h 20.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Dampierre-et-Flée (21) (privé), piste 02 non revêtue, longueur : 530 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	<input type="checkbox"/> pilote 60 ans, UL de mai 2004, 120 heures de vol dont 100 sur type, <input type="checkbox"/> passager, 53 ans, UL de 1993.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 060° / 10 à 15 kt, CAVOK, température 28 °C, QNH 1020 hPa.

CIRCONSTANCES

Après une journée passée au Salon ULM de Blois, le pilote décolle à 14 h 00 à destination de Mulhouse (68). Il effectue une première étape sur la plate-forme de Briare-Châtillon (45) où il fait le plein du réservoir en ajoutant quarante-cinq litres de carburant. Il décolle à 16 h 00 et après une heure de vol, il atterrit sur l'aérodrome de Dampierre-et-Flée. Il effectue un complément de dix litres de carburant. La charge de la batterie étant très faible, la mise en route du moteur est assistée à l'aide de câbles de démarrage reliés à la batterie d'un tracteur. Le pilote s'aligne au seuil de la piste 02. Des témoins voient l'ULM virer vers le nord-ouest peu après la rotation, à faible vitesse et en palier. Il prend ensuite une assiette à cabrer de plus en plus forte. A une hauteur de trente mètres environ, l'ULM « bat des ailes » et décroche. Les témoins précisent que, juste avant la perte de contrôle, l'ULM semblait « suspendu » à son hélice. Il s'écrase à trente mètres au nord-ouest de l'aérodrome et prend feu.

L'ULM était équipé d'un parachute de secours dont l'ouverture est commandée par un système pyrotechnique. Il n'a pas été possible de déterminer si le pilote a tenté de l'utiliser. La faible hauteur à laquelle s'est produite la perte de contrôle ne permettait pas à ce dispositif de remplir pleinement sa fonction.

L'examen de l'épave indique que l'ULM est tombé à plat avec peu de vitesse horizontale. Il n'a pas été possible de vérifier la continuité des commandes de vol étant donné les dommages causés par l'incendie.

Il n'y a aucun obstacle autour de l'aérodrome et de nombreux champs aux alentours permettent un atterrissage d'urgence.

L'autopsie n'a pas mis en évidence d'anomalies susceptibles d'avoir occasionné une incapacité.

Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude la cause de l'accident.